

# USA : Manhunt 2 retiré de la vente, la faute aux hackers... Seulement ?

Pas de chance pour Rockstar Games, l'éditeur spécialisé dans les jeux 'matures' et souvent controversés, comme *Grand Theft Auto: San Andreas* (GTA), et Take Two Interactive, son distributeur... Le jeu **Manhunt 2** vient de voir son classement basculer de '*mature*', qui en interdit la vente aux personnes de moins de 17 ans, à '*adult-only*'.

Ce classement, imposé par les puissants lobbies des ligues bien-pensantes et religieuses américaines, est un critère de distribution des jeux vidéo. Or, là aussi sous les mêmes pressions, la majorité des distributeurs s'interdisent de vendre des produits sur lesquels figure la mention '*adult only*'.

Ce n'était pourtant pas le cas jusqu'à présent pour Manhunt 2, un jeu – une '*expérience d'horreur*' selon ses auteurs – certes violent mais pas forcément plus que d'autres, qui se déroule dans un asile pour les criminels dépravés, et qui avait reçu à l'origine le label '*mature*'. Mais que s'est-il donc passé ?

L'éditeur, tout d'abord, a développé un jeu à l'origine plus violent que la version théoriquement distribuée. Sauf que Rockstar Games s'est contenté de bloquer l'accès aux scènes et phases de jeu les plus violentes afin d'obtenir le label '*mature*'.

Mais c'était surtout sans compter sur les hackers, toujours friands de casser le code d'un jeu, d'en trouver les failles pour briser les protections, et qui dans le cas de Manhunt 2 ont publié la solution pour casser le code du jeu et l'altérer afin d'accéder à la version cachée.

L'information n'a pas échappé à l'ESRB (*Entertainment Software Ratings Board*) qui appose les mentions de limite d'âge et de distribution sur les jeux, qui a révisé son avis en '*adult only*', et en a informé les distributeurs. Essentiellement des chaînes de magasins comme Wal-Mart ou Target qui se sont empressées de le retirer de la vente avant de s'attirer les foudres des organisations bien-pensantes.

Sony et Nintendo ont enchaîné en refusant d'accueillir le jeu sur leurs consoles de jeu. Et Take Two Interactive a fini par jeter l'éponge, Manhunt 2 n'a plus de distributeur !

Interpellé par l'éditeur Rockstar Games – qui s'interroge sur le traitement spécifique réservé aux seuls jeux vidéo (l'achat de DVD de films violents ne fait pas l'objet de telles restrictions, par exemple), et qui a fait remarquer que la méthode publiée pour casser le jeu, qui fait appel à des interventions logicielles et matérielles, est loin d'être à la portée du premier joueur venu, et loin également d'avoir restauré toute la violence du jeu initial – l'ESRB a répliqué que le jeu de par son contenu ne s'adresse qu'aux adultes, et que dans ces conditions le classement ne changeait pas grand-chose.

Il n'en reste pas moins que la réaction de l'ESRB sur ce jeu – qui à l'origine affiche des scènes d'une rare violence, en particulier de décapitation et de mutilation – n'est pas unique. Manhunt 2 est également interdit en Grande-Bretagne par le BBFC (*British Board of Film Classification*), une première

en dix ans, en Ireland par l'IFCO (*Irish Film Censor's Office*), ainsi qu'en Italie et en Suisse, pour 'encouragement à la violence et au meurtre'. Rien de moins !